

1 De l'épistémologie à la pratique de l'hypnose thérapeutique

Introduction

Dans ce chapitre, nous proposons une analyse critique des savoirs et des techniques d'application de l'hypnose en déterminant les *origines de leur logique*, leurs *valeurs*, leur portée et leur *effet*, notamment sur la relation thérapeutique.

D'un point de vue épistémologique, l'hypnose s'inscrit dans le prolongement du questionnement sur la nature et les effets de *l'influence* entre les êtres qui avait débuté au XVIII^e siècle avec les études sur l'exorcisme puis le magnétisme animal. L'hypnose est utilisée comme moyen de transe religieuse ou culturelle, de spectacle, de divertissement, d'interrogatoire judiciaire, d'expérimentation psychologique ou thérapeutique. Nous nous intéresserons, dans ce chapitre, essentiellement à ces deux derniers aspects.

Le survol historique que nous proposons met en évidence l'intrication qui s'est faite, au cours des deux derniers siècles, entre l'usage de l'hypnose comme moyen de démonstration expérimentale et son application thérapeutique. En confrontant l'hypnose à son efficacité thérapeutique, nous comprenons que cette technique ne détient pas de vertu ou de pouvoir autre que, justement, ceux de l'effet spontané du contexte dans lequel elle est mise en scène.

Voilà plus de deux siècles que ceux qui en font usage tentent de démontrer la réalité et l'efficacité spécifique de l'hypnose, mais en vain. Si, dans le domaine des thérapies, l'hypnose ne peut se prévaloir d'être ni un *savoir*, ni un *savoir-faire*, il lui reste cependant d'offrir une excellente opportunité didactique pour le développement d'un *savoir-être* dans une interaction collaborative avec chaque patient. Ce chapitre suggère finalement au praticien en hypnose thérapeutique de se délester du cérémonial de démonstration de l'hypnose qu'il apprend durant sa formation pour s'abandonner à son seul *savoir-être* et se plonger dans le bain d'une éthique de la relation thérapeutique en se laissant exclusivement guider par le patient.

Les origines et l'évolution de la logique de l'hypnose

Démontrer les effets de l'influence au moyen de l'exorcisme

L'amorce du raisonnement qui a conduit à la notion d'hypnose est sans nul doute à situer au XVIII^e siècle lorsque la pratique de l'exorcisme, qui met en situation un prêtre exorciste et un fidèle en souffrance qui se sent en proie à un maléfice, est soumise au regard et à l'éclairage de la pensée rationnelle des Lumières.

Si la pratique de l'exorcisme reste identique depuis des siècles, l'interprétation des phénomènes qui conduisent son usage s'est néanmoins transformée. Jusqu'à la Renaissance, les manifestations de possession sont considérées comme étant le fait d'entités maléfiques non humaines. L'exorcisme consiste alors en un combat contre ces entités dont la personne possédée est la victime passive, pour autant qu'elle ne soit pas considérée coupable de commerce volontaire avec celles-ci par la pratique de la sorcellerie.

Le médecin rhénan Jean Wier (1515-1588) a réussi à modifier cette représentation en acceptant à la fois l'existence du diable et des démons et en interprétant la situation de la sorcière possédée comme celle d'une maladie. Il condamne alors courageusement le traitement que l'Inquisition réserve aux sorcières, « *ces pauvres folles, malades de la pensée* » qui méritent selon lui d'être soignées plutôt que brûlées. Pour Wier, les sorcières sont victimes de leur maladie et doivent donc être acquittées (Rey, 1996) !

Cette conception de la possession était aussi celle du père Joseph Gassner (1727-1779) qui voyait en elle le signe d'une faiblesse ou d'une maladie de l'esprit plutôt que la présence effective d'une entité maléfique non humaine. Sa pratique de l'exorcisme tiendrait donc davantage du soin que d'une lutte religieuse contre le mal, raison pour laquelle cette pratique est soumise à l'éclairage de la médecine des Lumières au XVIII^e siècle (Wier, 1563).

En 1775, le prince Maximilian III de Bavière (1727-1777) mandate une commission chargée de soumettre la pratique du prêtre exorciste Joseph Gassner aux principes de la Raison éclairée. Ce dernier affirme, en effet, qu'il peut soigner et chasser les démons par la seule prière d'exorcisme déclinée en présence des fidèles en souffrance venant le trouver (Gassner, 1774). Du point de vue religieux, le rituel d'exorcisme consiste à laisser agir, par l'intercession d'un rituel de prières dites par un prêtre, une force non humaine bienfaisante afin qu'elle combatte et expulse de l'être souffrant une entité non humaine malfaisante.

Désigné comme expert par Maximilian III de Bavière, le médecin Franz Anton Mesmer (1734-1815) apporte une contre-expérience à la théorie de Gassner en démontrant qu'il peut, à l'aide de « passes » effectuées avec des aimants ou ses propres mains, obtenir les mêmes effets qu'avec le rituel

d'exorcisme pratiqué par Gassner, notamment en faisant apparaître et disparaître des symptômes chez le sujet qui s'y soumet. Mesmer démontre ainsi qu'il peut provoquer l'effet de l'exorcisme sans le rituel d'exorcisme.

Démontrer les effets de l'influence au moyen du magnétisme

Depuis la Renaissance, la médecine se confronte au problème des rapports entre l'âme et le corps, notamment au travers de l'étude des passions de l'âme, de la maladie mentale et de l'interprétation des phénomènes de sorcellerie (Rey, 1996). Les médecins de la seconde moitié du XVIII^e siècle espèrent trouver un commun d'intelligibilité à partir duquel organiser ces phénomènes par le truchement du réel qui s'offre à l'observation de la science. Les théories explicatives du vivant qui ont cours au XVIII^e siècle opposent essentiellement deux courants bien distincts. D'une part le courant « mécaniste », hérité de Descartes, pour lequel les organismes vivants sont des « machines » que les physiologistes explorent à l'aide de la physique et de ses lois (Rudolph, 1996). D'autre part, le *vitalisme* qui tente de « définir une voie où, à la dichotomie fondamentale du corps et de l'âme, il a substitué l'opposition du vivant et du mort » (Rey, 1996).

Franz Anton Mesmer oscille entre ces deux courants, mécaniste d'une part et vitaliste de l'autre. Il s'inspire chez les mécanistes de la loi universelle de la gravitation d'Isaac Newton (1642-1727) pour élaborer sa propre loi universelle d'influence entre les corps vivants par le fluide magnétique animal ainsi que le dispositif permettant son observation, le « baquet ». Du courant vitaliste, il adopte sa démarche d'observation et de description des effets ou des manifestations se produisant au contact de son dispositif magnétique.

En conduisant son expertise sur la pratique de l'exorcisme du père Gassner, Franz Anton Mesmer arrive déjà avec sa propre hypothèse sur l'existence d'un fluide magnétique animal universel qu'il a énoncée 10 ans plus tôt dans sa thèse de doctorat publiée en 1766 à l'université de Vienne (Mesmer, 1766). Cette thèse sur « l'influence des planètes sur le corps humain » puise notamment dans les théories de la gravitation universelle d'Isaac Newton et celles du médecin Jan Baptist Van Helmont (1579-1644) sur le traitement des plaies par le magnétisme animal et les aimants.

Cette combinaison le conduit à élaborer des dispositifs de démonstration (baquet, barres aimantées, passes magnétiques) des effets produits par l'agent magnétique universel qu'il prétend avoir découvert. Médecin et philosophe, Mesmer allie et place à un même niveau conceptuel et processuel l'art médical et l'expérimentation scientifique. Soigner le malade et démontrer sa science se font pour lui du même tenant et se confondent. L'observation des effets qu'il constate lors de sa pratique du magnétisme ne sert pas à en découvrir, par induction, le principe actif, mais à démontrer

par déduction la loi générale qu'il a lui-même définie et qu'il prend implicitement pour acquise. C'est bien ainsi qu'il s'agit de comprendre le dispositif de traitement et, tout à la fois, de démonstration que sont le baquet de Mesmer, les passes magnétiques et les barres aimantées.

Assistant et défenseur engagé de Mesmer, le médecin Charles d'Eslon (1738-1786) décrit très bien la démarche déductive suivie par Mesmer : « L'existence d'un fluide universel n'est point une découverte nouvelle. Chez les anciens et les modernes, il s'est trouvé un très grand nombre d'esprits supérieurs qui n'ont pas douté que les corps célestes et la Terre ne fussent plongés dans un élément commun, qui les modifie de toute manière, en leur communiquant les différentes impressions du mouvement... Les fluides électrique et magnétique, celui de l'eau, de l'air, du feu, ne sont que les modifications du fluide universel. » (d'Eslon, 1784.) Ce fluide est attribué à la Nature qui « seule, et sans aucun traitement, guérit un grand nombre de maladies » (d'Eslon, 1784).

L'agent ou principe actif du cérémonial de Mesmer, le *magnétisme*, est donc déduit de cette loi générale occulte fondée sur la croyance ancestrale dont il n'est possible d'objectiver que les effets : « Cet Agent, leur dis-je, n'est ni visible, ni palpable ; mais j'en démontrerai l'existence par son action continuée, et par les effets curatifs dans le traitement des maladies. » (d'Eslon, 1784.)

Les effets observés durant la procédure ou le cérémonial de la cure magnétique font donc office de révélateur de cette force universelle invisible et impalpable qu'est le fluide magnétique. Cette manière de penser et de procéder induit une véritable fascination pour ces effets qui paraissent d'autant plus spectaculaires qu'ils semblent dévoiler une force occulte : « Rien n'est plus étonnant que ce spectacle. Quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une idée, et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades, et de l'agitation qui anime les autres, des accidents variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement leur crise. Tous sont soumis à celui qui magnétise. Ils ont beau être dans un assoupissement apparent : Sa voix, un regard, un signe les en retire. » (d'Eslon, 1784.)

En déroulant dans le contexte médical le cérémonial mesmérin, consistant à dynamiser le baquet ou distribuer son propre pouvoir magnétique par les passes administrées aux sujets magnétisés qui provoquent des manifestations d'apaisement ou d'excitation des conduites, des ressentis ou des symptômes des sujets magnétisés, le magnétiseur démontre à la fois l'effet du fluide magnétique universel et son pouvoir à en faire usage. Car en attribuant les effets spectaculaires de ce cérémonial de démonstration à l'action d'un fluide universel, les mesmériens insinuent que les voies d'accès à l'action de ce fluide occulte sont du pouvoir du maître de cérémonie,

le magnétiseur : « On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ses effets constants, *une grande puissance* qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. » (d'Eslon, 1784.)

Démontrer les effets de l'influence au moyen de l'imagination

En 1782, c'est au tour du dispositif de Mesmer d'être soumis à l'expertise de ses pairs, médecins et philosophes. Louis XVI (1754-1792) nomme deux commissions, l'une médicale et l'autre scientifique, afin que soit faite toute la lumière sur le phénomène du magnétisme. Les commissaires du roi confrontent le dispositif de Mesmer à leur propre dispositif de vérification des faits, qui consiste à comparer les effets observés lorsqu'un sujet est aveuglément soumis à un dispositif magnétique chargé selon la procédure mesmérienne et ceux observés lorsqu'il est soumis à un dispositif d'apparence identique mais « inerte ». En conclusions, les effets d'apparition et de disparition des symptômes sont bien présents, mais sans magnétisme... et la commission médicale substitue l'effet d'un quelconque fluide magnétique universel par celui de la seule *imagination* de l'être percevant.

Ce faisant, les commissaires basculent d'une hypothèse causale exogène, le fluide magnétique universel, à une hypothèse endogène situant la cause de ces effets dans l'être vivant. Ils partent de l'effet reproductible au moyen d'un protocole rituel décliné dans une situation relationnelle donnée pour en déduire une cause générale qui serait l'*imagination*. Mais cette imagination des commissaires est finalement aussi abstraite que l'est le fluide magnétique universel, mais, à l'inverse de celle-ci, elle est constitutive du sujet plutôt que de l'univers. « L'imagination agit d'abord, disent-ils (les commissaires), par sa puissance propre ; c'est elle qui produit l'enthousiasme ou les terreurs paniques dans les armées un jour de bataille ; elle n'est pas moins agissante aux représentations théâtrales, dans toutes les assemblées nombreuses. C'est elle qui fait naître les révoltes, et lorsque le fanatisme l'anime, c'est encore elle qui produit les tremblements des Cévennes. » (d'Eslon, 1784.) Dès lors, l'imagination devient cause universelle des effets observés sur les ressentis et les comportements humains mais le maître de cérémonie demeure, quoi qu'il en soit, celui qui détient la formule permettant de contrôler et d'orienter les effets de cette imagination. « Mais puisqu'on va jusqu'à supposer qu'il y a des malades qui, lors même qu'ils n'éprouvent rien, croient satisfaire leurs médecins, en disant qu'ils éprouvent des effets, on ne croira pas au témoignage de [ceux-ci] » (d'Eslon, 1784)... mais au pouvoir du médecin magnétiseur d'induire un tel effet.

Dans ce sens, Amand Marie Jacques de Chastenet, marquis de Puysegur (1751-1825) se distancie de Mesmer en affirmant que les malades sont leurs propres médecins et que le magnétiseur n'est en fait qu'un soutien et non pas la source d'un quelconque pouvoir. Puysegur attribue la situation

d'absorption et d'étourdissement « magnétique » dans laquelle est plongé le magnétisé à une forme de somnambulisme, à la fois conscient, animé involontairement et assoupi. Le philosophe Maine de Biran (1766-1824) va plus loin encore en avançant que ce que dévoile l'état somnambulique, c'est l'influence d'une vie sous-jacente par laquelle nous participons, par l'intermédiaire de l'imagination passive, à notre nature vivante, notre *animalité*. Cet état magnétique endogène ne serait autre que « le révélateur des fils avec lesquels sont tissées, le plus souvent à notre insu, toutes les relations entre les humains » (Roustang, 1991).

La question de l'imagination est alors discutée dans le contexte de la philosophie et l'idée d'utiliser les moyens rituels du magnétisme pour situer et démontrer l'imagination prend forme avec les imaginationnistes, sous l'impulsion du baron Étienne Félix d'Hénin de Cuviller (1755-1841).

Éditeur des *Archives du magnétisme animal*, d'Hénin de Cuviller abandonne l'idée d'un fluide magnétique universel et attribue les phénomènes observés à une sorte de *sommeil*, qu'il nomme « *hypnotisme* » (d'Hénin de Cuviller, 1820). Il décrit alors le magnétisme comme une forme de croyance et de suggestibilité et le considère comme un inducteur de cette imagination à laquelle seraient corrélées l'apparition et la disparition des symptômes observés lors de l'application des passes caractéristiques du cérémonial magnétique. Avec l'abbé José Custodió de Faria (1756-1819) et le philosophe Maine de Biran (1766-1824), d'Hénin de Cuviller initie le mouvement imaginationniste qui fait usage du cérémonial magnétique pour induire les effets de l'imagination durant cette phase de sommeil dit lucide ou somnambulique qui caractérise la transe magnétique.

D'autres commissions scientifiques, à l'instar de celles nommées par le gouvernement prussien en 1812 ou par l'empereur Alexandre I^{er} (1777-1825) en 1815, tout comme les courants mesmériens psycho-fluidistes et spiritualistes suivent également cette voie endogène et reconnaissent formellement l'existence d'un effet magnétique résultant de l'imagination et/ou du somnambulisme, ouvrant la voie à de nombreux développements philosophiques, notamment dans le prolongement du courant animiste puis vitaliste.

Dans sa *Philosophie de l'esprit*, le philosophe Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) s'empare également de la question du magnétisme (Hegel, 2014). Il écarte l'idée d'un « état » artificiellement induit par une cause externe et y voit plutôt une dynamique d'influence naturelle et constitutive des êtres vivants dont la source se trouve dans la relation qui se noue essentiellement et biologiquement entre une mère et la progéniture qu'elle porte et met au monde. Une notion qu'il utilise notamment pour fonder son projet d'instaurer une philosophie du sentir, de l'*âme sentante*, qu'il oppose à la philosophie de l'entendement, de la *chose pensante*, instaurée par Descartes.

Dans les suppléments au quatrième livre du *Monde comme volonté et comme représentation*, Arthur Schopenhauer (1788-1860) fait le lien entre l'amour, la sexualité, la magie et le rapport magnétiseur-magnétisé, qu'il considère comme des expressions différentes d'un même phénomène universel de sympathie entre les êtres vivants que serait le magnétisme. Pour lui, l'influence dans le magnétisme ne s'exerce pas seulement comme un rapport d'un esprit avec un autre esprit, mais aussi comme une communication corporelle subtile, sans contact physique direct (Rausky, 1984).

Démontrer les effets de l'influence au moyen de l'hypnotisme

Toujours dans le contexte médical, mais cette fois lors de situations chirurgicales caractérisées par une intrusion directe dans le corps en suscitant des réactions nerveuses difficiles à contrôler, apparaît une nouvelle conception du phénomène magnétique qui marque l'avènement de la notion d'*hypnose*.

Le médecin-chirurgien britannique James Braid (1795-1860) s'initie au cérémonial magnétique afin de faire disparaître ou apparaître des symptômes durant ses interventions chirurgicales (alors que l'anesthésie n'existe pas encore). Après avoir examiné les phénomènes décrits lors de l'exorcisme et du mesmérisme (Braid, 1842), Braid en vient à les décrire comme la manifestation d'une sorte de *sommeil nerveux* qu'il désigne par le terme « *hypnose* » (Braid, 1843). Il la définit dès lors pour désigner ce sommeil qu'il qualifie de nerveux et inductible par la seule fixation du regard sur un objet brillant. Braid utilise alors ce moyen pour obtenir une atténuation, voire la disparition des sensations (effet) lors de ses interventions chirurgicales (situation). Il tente également de produire des effets tels que sentiments, idées, conduites, par la simple pression sur les protubérances du crâne des sujets hypnotisés (phréno-hypnotisme). En France, l'Académie des sciences examine à deux reprises, en 1859 et 1860, les travaux de Braid et les cas d'anesthésie hypnotique induite lors d'interventions chirurgicales. Si les effets induits par le cérémonial de fixation d'un objet brillant sont réellement constatés, les causes et les mécanismes qui expliqueraient leur manifestation restent difficiles à objectiver par des faits avérés. Braid lui-même précise les limites de sa méthode : « Pourtant, je rejette l'idée de considérer l'hypnotisme comme un remède universel ou une panacée. Comme je l'ai déjà fait remarquer, j'utilise *exclusivement* l'hypnotisme dans une certaine catégorie de cas, pour lesquels je le considère comme particulièrement adapté et je l'utilise en conjonction avec un traitement médical, dans certains autres cas » (Braid, 1852). En d'autres termes, si Braid démontre qu'il peut faire apparaître ou disparaître des symptômes lors d'un cérémonial d'hypnose (situation relationnelle), cela demeure de l'ordre du réflexe involontaire, par simple stimulation nerveuse du nerf optique ou de certaines

protubérances du crâne des sujets. S'il y a corrélation entre sa méthode et les effets observés, celle-ci semble aléatoire et ne permet pas de donner les raisons objectives d'un sommeil nerveux spécifique.

L'hypnose devient alors le laboratoire par excellence de l'observation des conduites automatiques, involontaires (catalepsie) et des passions ou des ressentis perçus spontanément, qu'ils soient attribués à l'imagination ou à un sommeil nerveux.

Les activités nerveuses et non conscientes suscitent un vif intérêt scientifique et nourrissent un imaginaire collectif fait d'inquiétudes sur les forces cachées qui commanderaient à notre insu nos perceptions, nos pensées et nos conduites (inconscient cérébral, automate nerveux, double caché...). L'activité du sommeil et de ses différentes formes d'expression est largement explorée.

Démontrer les effets de l'influence au moyen de la suggestion

Un jeune chirurgien, Ambroise-Auguste Liébeault (1823-1904), fait usage du magnétisme pour « endormir » ses patients et utilise plus tard aussi des passes magnétiques et des barres magnétisées pour faire disparaître des symptômes. Retiré à Nancy et s'inspirant largement des courants imaginationnistes des magnétiseurs, il publie en 1866 *Du Sommeil et des états analogues considérés surtout du point de vue de l'action du moral sur le physique*. Liébeault défend l'idée selon laquelle l'apparition ou la disparition de symptômes lors du cérémonial magnétique résulteraient de l'action des forces morales non conscientes libérées durant le sommeil nerveux du sujet hypnotisé ou magnétisé (Liébeault, 1866). Des forces morales qui sommeillent dans le sujet et que les suggestions autoritaires du magnétiseur seraient à même de libérer, tel est en substance ce que prétend démontrer Liébeault par la procédure magnétique. Une démonstration qui, en l'occurrence, constitue la base de la théorie dite de la *suggestion* développée par Hippolyte Bernheim (1840-1919), qui fonde avec Liébeault, l'École de Nancy. En effet, Bernheim démontre sa théorie en déclamant des suggestions autoritaires lors d'expériences visant notamment à induire des crimes suggérés. Il démontre ainsi pouvoir provoquer et faire apparaître des conduites automatiques et des pensées chez le sujet hypnotisé en les suggérant à son esprit durant son sommeil nerveux.

Démontrer les effets de la maladie de l'esprit par l'influence

Au même moment, à Paris, Jean-Martin Charcot (1825-1893) met au point un cérémonial d'hypnose permettant de faire apparaître les symptômes de l'hystérie qu'il prétend avoir découverte au titre de première maladie de l'esprit et dont il démontre ainsi les effets. Pour Charcot, l'hypnose n'est